NOUVEAU RECOURS A L'ONU

« La situation en Palestine préoccupe les milieux de l'ONU » dit une dépêche (AFP 8 janvier). Il en était temps. Et on apprend simultanément que l'information selon laquelle M. Trygvie Lie aurait entrepris certains pays, autres que les « Grands », pour les décider à venir guerroyer pour les Juifs en Terre-Sainte, est sans fondement. Cela fait deux nouvelles raisonnables plutôt qu'une. On peut en déduire que le bon sens n'est pas en déconfiture et que le sens des réalités n'est pas perdu.

Que la situation en Palestine préoccupe les milieux de l'ONU, nous le comprenons parbleu! il y a vraiment de quoi se dire qu'on s'est peut-être trompé, qu'il peut être expédient, en fait de solution, de chercher autre chose. De mémoire d'historien, on n'a pas vu deux pays à ce point imbriqués, naître de cette façon, du cerveau de quelques théoriciens, ni une division aussi arbitraire de choses indivisibles. De mémoire d'homme aussi, on n'a pas assisté à une telle confusion du plausible et de l'absurde, du possible et de l'impossible.

Mais l'ONU n'est pas infaillible; moins encore la majorité qui a décidé la création de l'Etat juif; et encore moins les Etats-Unis. Si grand et si puissant qu'on soit, ce n'est jamais une honte de reconnaître son tort, d'admettre qu'on a erré, d'avouer que, sans l'approfondir assez, on a pris une décision qui se révèle inopportune et inapplicable.

Tout l'honneur de l'intelligence est au contraire dans cette faculté de réfléchir et de reviser, quand il le faut, une sentence. Les procédures de requête civile, les cours d'appel et les cours de cassation sont faites pour cela. Puisque la « situation en Terre-Saint préoccupe les milieux de l'ONU », on peut espérer un retour au réel.

L'ONU n'a pas encore levé des troupes pour les envoyer en Palestine. Elle n'a pas encore trouvé nulle part ces sceptiques héros du devoir, ces martyrs sans la foi. Puisse-t-elle pour l'avenir de la justice humaine ne les trouver jamais!

Ce n'est pas la violence qui rétablira la paix en Palestine ; ce n'est pas une police internationale ; ce ne sont pas les injonctions et les démarches des représentants des Nations ; c'est la raison, la simple raison, la conviction ultime qui procède de l'évidence.